

# OMPI



A/46/10 Rev.  
ORIGINAL : anglais  
DATE : 12 décembre 2008

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
GENÈVE

## ASSEMBLÉES DES ÉTATS MEMBRES DE L'OMPI

Quarante-sixième série de réunions  
Genève, 12 décembre 2008

RESUME DES RECOMMANDATIONS FORMULEES PAR  
LE COMITE DU PROGRAMME ET BUDGET A SA TREIZIEME SESSION  
TENUE LES 10 ET 11 DECEMBRE 2008

*Document établi par le Secrétariat*

1. Afin de faciliter la prise de décisions des États membres sur les documents du Comité du programme et budget (PBC) soumis à la quarante-sixième série de réunions des assemblées, le présent document récapitule les recommandations formulées par le PBC à sa treizième session (10 et 11 décembre 2008) suite à l'examen des points de l'ordre du jour et des documents correspondants énumérés ci-après (voir ci-joint l'ordre du jour de la session, publié sous la cote WO/PBC/13/1).
2. Le rapport complet contenant le résumé des délibérations ainsi que les décisions et recommandations adoptées par le PBC à sa treizième session sera établi en temps utile, conformément à la pratique arrêtée par le PBC à sa dixième session, en juin 2006 (voir le paragraphe 5 du document WO/PBC/10/5 et l'annexe II du document A/42/9).

### POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR

3. Rapport de gestion financière pour l'exercice biennal 2006-2007; arriérés de contributions au 10 octobre 2008  
(publication FMR/2006-2007 et document WO/PBC/13/2)

*“Le Comité du programme et budget recommande aux assemblées des États membres de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI, chacune pour ce qui la concerne,*

“i) d’approuver le rapport de gestion financière 2006-2007 (publication FMR/2006-2007); et

“ii) de prendre note de l’état de paiement des contributions au 10 octobre 2008 (section II du document WO/PBC/13/2).”

#### POINT 5 DE L’ORDRE DU JOUR

##### 4. Rapports du vérificateur externe des comptes

###### Nouvelle construction

(document WO/PBC/13/8)

“Le Comité du programme et budget recommande aux assemblées des États membres de l’OMPI et des unions administrées par l’OMPI, chacune pour ce qui la concerne, de prendre note du document WO/PBC/13/8 et de son appendice (Audit intermédiaire du projet de construction du nouveau bâtiment administratif et de stockage supplémentaire – suivi de l’audit 2007).”

###### Inventaires

(document WO/PBC/13/9)

“Le Comité du programme et budget recommande aux assemblées des États membres de l’OMPI et des unions administrées par l’OMPI, chacune pour ce qui la concerne, de prendre note du rapport du vérificateur externe des comptes intitulé “Audit des résultats dans le domaine de la gestion des inventaires – exercice 2006-2007” et des renseignements contenus dans le document WO/PBC/13/9.”

#### POINT 6 DE L’ORDRE DU JOUR

##### 5. Compte rendu des dixième et onzième sessions du Comité d’audit présenté par le président du Comité d’audit

(exposé présenté oralement)

“Le Comité du programme et budget a pris note de la déclaration du président du Comité d’audit de l’OMPI et recommande aux assemblées des États membres de l’OMPI

“i) de renouveler le mandat des membres du Comité d’audit jusqu’en janvier 2010;

“ii) de réexaminer le processus de roulement et le nombre des membres du Comité d’audit, en vue d’arrêter les modifications correspondantes à sa session de 2009; et

“iii) de prier le Comité d’audit de superviser l’avancement du programme de réorientation stratégique et la mise en œuvre de l’étude bureau par bureau dans le cadre de ce programme.”

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR

6. Rapport sur l'exécution du programme en 2006-2007

(documents : WO/PBC/13/3, WO/PBC/13(a) "Rapport récapitulatif sur l'exécution du programme en 2006-2007" et WO/PBC/13(b) "Rapport sur l'exécution des différents programmes en 2006-2007").

*"Le Comité du programme et budget recommande aux assemblées des États membres de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI, chacune pour ce qui la concerne, l'approbation du rapport sur l'exécution du programme en 2006-2007 figurant dans les documents WO/PBC/13/3, WO/PBC/13/3(a) et WO/PBC/13/3(b)."*

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR

7. Rapport de l'auditeur interne

(exposé présenté oralement)

*"Le Comité du programme et budget a pris note de la déclaration de l'auditeur interne."*

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

8. Programme et budget révisé pour l'exercice biennal 2008-2009

(document WO/PBC/13/4)\*

*"Le Comité du programme et budget recommande aux assemblées des États membres de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI, chacune pour ce qui la concerne, l'adoption du programme et budget révisé pour l'exercice biennal 2008-2009 proposé dans le document WO/PBC/13/4 et modifié comme suit au cours des délibérations :*

- a) *changer le texte relatif à l'objectif stratégique VI, programme 17;*
- b) *supprimer le mot "durable" dans le titre de l'objectif stratégique III;*
- c) *programme 1 : modifier les indicateurs d'exécution;*
- d) *programme 17 : ajouter le programme 4 dans les Liens avec d'autres programmes;*
- e) *supprimer la mention de la recommandation n° 20 du Plan d'action pour le développement dans les Liens avec le Plan d'action pour le développement qui figure sous le programme 4;*

---

\* Voir l'annexe II du présent document pour ce qui concerne les points g) et h).

f) mentionner, dans le paragraphe 42 du document WO/PBC/13/4, la décision de l'Assemblée générale sur les cinq recommandations du Plan d'action pour le développement;

g) le montant de 4,6 millions de francs suisses sera affecté (à faire apparaître dans l'annexe II du document WO/PBC/13/4) à la mise en œuvre des cinq recommandations du Plan d'action pour le développement (recommandations n<sup>os</sup> 2, 5, 8, 9 et 10) afin de constituer un montant de 8 millions de francs suisses pour celles-ci; et

h) le montant de 1 million de francs suisses en provenance du système du PCT sera alloué aux activités permanentes de l'Académie de l'OMPI.”

#### POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR

9. Rapport sur l'état d'avancement du projet relatif à la nouvelle construction  
(document WO/PBC/13/5)

“Le Comité du programme et budget a pris note des renseignements contenus dans le document WO/PBC/13/5.”

#### POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR

10. Utilisation proposée des réserves disponibles  
(document WO/PBC/13/6)

“Le Comité du programme et budget a pris note des renseignements contenus dans le document WO/PBC/13/6.”

a) Proposition relative au renforcement des normes de sûreté et de sécurité concernant les bâtiments existants de l'OMPI  
(document WO/PBC/13/6(a))

“Le Comité du programme et budget recommande aux assemblées des États membres de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI, chacune pour ce qui la concerne,

“i) d'approuver la proposition de renforcement des normes de sûreté et de sécurité figurant à l'annexe I du document WO/PBC/13/6(a); et

“ii) d'approuver la dotation de 1 000 000 francs suisses en 2009 et de 6 600 000 francs suisses au cours de la période 2010-2011 (soit un total de 7 600 000 francs suisses) à imputer à cet effet au fonds de réserve pour la durée envisagée du projet, le solde étant reporté d'un exercice biennal sur l'autre, comme indiqué aux paragraphes 8 et 9 du document WO/PBC/13/6(a).”

- b) Budget actualisé et unifié et financement du projet relatif à la nouvelle construction  
(document WO/PBC/13/6(b))

*“Le Comité du programme et budget recommande aux assemblées des États membres de l’OMPI et des unions administrées par l’OMPI, chacune pour ce qui la concerne,*

*“i) d’approuver le budget actualisé et consolidé pour le projet relatif à la nouvelle construction tel qu’il figure dans l’annexe du document WO/PBC/13/6(b);*

*“ii) d’autoriser l’utilisation d’un montant de 20 000 000 francs suisses, prélevé sur les réserves de l’OMPI; et*

*“iii) d’autoriser le Secrétariat à utiliser, dans l’éventualité où cela serait nécessaire, l’option prévue d’accroître le recours au prêt bancaire dans la limite contractuelle de 16 000 000 francs suisses pour financer la provision pour divers et imprévus et les modifications durant la phase de construction.”*

- c) Proposition relative à une nouvelle salle de conférence  
(document WO/PBC/13/6(c))

*“Le Comité du programme et budget recommande aux assemblées des États membres de l’OMPI et des unions administrées par l’OMPI, chacune pour ce qui la concerne,*

*“i) d’approuver le prélèvement d’un montant de 4,2 millions de francs suisses sur les réserves de l’OMPI, en 2009, aux fins de l’élaboration d’un dossier architectural et technique complet pour un projet de nouvelle salle de conférence qui sera présenté aux États membres pour examen et décision en septembre 2009 (‘Phase I’), comme indiqué aux paragraphes 46 à 48 du document WO/PBC/13/6(c);*

*“ii) de prier le Secrétariat d’explorer plus avant les possibilités de réduire le coût dudit dossier dans la mesure du possible; et*

*“iii) d’approuver la proposition tendant à examiner le dossier architectural et technique complet pour un projet de nouvelle salle de conférence ainsi que les détails du financement proposé, en septembre 2009, et de prendre une décision à cet égard en septembre 2009 (‘Phase II’), comme indiqué aux paragraphes 48 à 53 dudit document.”*

- d) Proposition relative à la mise en œuvre de modules informatiques pour assurer la conformité avec les nouveaux Règlement financier et règlement d’exécution du Règlement financier et les normes IPSAS (conditions requises pour mettre les systèmes des achats, de gestion des actifs et autres en conformité avec les normes IPSAS)  
(document WO/PBC/13/6(d))

*“Le Comité du programme et budget recommande aux assemblées des États membres de l’OMPI et des unions administrées par l’OMPI, chacune pour ce qui la concerne,*

“i) d’approuver la proposition de mise en œuvre des modules informatiques et des modifications du système nécessaires à la mise en conformité avec les normes IPSAS et avec le nouveau Règlement financier de l’OMPI et son règlement d’exécution présentée dans l’annexe du document WO/PBC/13/6(d); et

“ii) d’approuver à cette fin une dotation de 4 200 000 francs suisses provenant des réserves, à utiliser, en reportant les soldes correspondants d’un exercice biennal sur l’autre, sur la durée prévue du projet indiquée au paragraphe 9 dudit document.”

## POINT 12 DE L’ORDRE DU JOUR

### 11. Mécanisme faisant davantage intervenir les États membres dans la préparation et le suivi du programme et budget (document WO/PBC/13/7)

“Le Comité du programme et budget recommande aux assemblées des États membres de l’OMPI et des unions administrées par l’OMPI, chacune pour ce qui la concerne,

“i) de prendre note des progrès dans la mise en œuvre du nouveau mécanisme décrit dans les paragraphes 2 à 8 du document WO/PBC/13/7;

“ii) de prendre note des délais indicatifs mentionnés dans le paragraphe 13 du document WO/PBC/13/7 en ce qui concerne le processus de présentation du plan stratégique à moyen terme pour 2010-2015 et le programme et budget pour l’exercice biennal 2010-2011; et

“iii) de demander au Secrétariat d’inclure dans ces délais la distribution, à la mi-février 2009, d’une circulaire et d’un questionnaire aux États membres, les invitant à communiquer leurs contributions sur les priorités concernant le programme et budget pour l’exercice biennal 2010-2011.”

[Les annexes suivent]

# OMPI



WO/PBC/13/1

ORIGINAL : anglais

DATE : 10 décembre 2008

**F**

**ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**  
GENÈVE

## **COMITÉ DU PROGRAMME ET BUDGET**

**Treizième session**  
**Genève, 10 – 11 décembre 2008**

### ORDRE DU JOUR

*adopté par le Comité du programme et budget*

1. Ouverture de la session
2. Élection du président et des deux vice-présidents du Comité du programme et budget
3. Adoption de l'ordre du jour  
Voir le présent document.
4. Rapport de gestion financière pour l'exercice biennal 2006-2007; arriérés de contributions au 10 octobre 2008  
Voir la publication FMR/2006-2007 et le document WO/PBC/13/2.
5. Rapports du vérificateur externe des comptes  
  
Nouvelle construction  
Voir le document WO/PBC/13/8.  
  
Inventaires  
Voir le document WO/PBC/13/9.

6. Compte rendu des dixième et onzième sessions du Comité d'audit présenté par le président du Comité d'audit  
(exposé présenté oralement)

7. Rapport sur l'exécution du programme en 2006-2007  
Voir le document WO/PBC/13/3.

Rapport récapitulatif sur l'exécution du programme en 2006-2007  
Voir le document WO/PBC/13/3(a).

Rapports sur l'exécution des différents programmes en 2006-2007  
Voir le document WO/PBC/13/3(b).

8. Rapport de l'auditeur interne  
(exposé présenté oralement)

9. Programme et budget révisé pour l'exercice biennal 2008-2009  
Voir le document WO/PBC/13/4.

10. Rapport sur l'état d'avancement du projet relatif à la nouvelle construction  
Voir le document WO/PBC/13/5.

11. Utilisation proposée des réserves disponibles  
Voir le document WO/PBC/13/6.

Proposition relative au renforcement des normes de sûreté et de sécurité concernant les bâtiments existants de l'OMPI  
Voir le document WO/PBC/13/6(a).

Budget actualisé et unifié et financement du projet relatif à la nouvelle construction  
Voir le document WO/PBC/13/6(b).

Proposition relative à une nouvelle salle de conférence  
Voir le document WO/PBC/13/6(c).

Proposition relative à la mise en œuvre de modules informatiques pour assurer la conformité avec les nouveaux Règlement financier et règlement d'exécution du Règlement financier et les normes IPSAS (conditions requises pour mettre les systèmes des achats, de gestion des actifs et autres en conformité avec les normes IPSAS)  
Voir le document WO/PBC/13/6(d).

12. Mécanisme faisant davantage intervenir les États membres dans la préparation et le suivi du programme et budget  
Voir le document WO/PBC/13/7.

13. Adoption du rapport

14. Clôture de la session



## ANNEXE II

## ANNEXE II/Rev. 1 (du document WO/PBC/13/4)

Budget 2008-2009 révisé par objet de dépense  
(en milliers de francs suisses)

	Montants effectifs 2006-2007	Budget 2008-2009 proposé	Budget 2008-2009 approuvé	Budget 2008-2009 révisé	Différence entre le budget révisé et le budget approuvé	
					Montant	%
<b>A. Ressources en personnel</b>						
Postes	313 246	336 651	336 651	335 222	(1 428)	-0,4%
Agents temporaires	46 960	52 782	52 782	48 293	(4 489)	-8,5%
Consultants	10 584	10 321	10 321	10 545	224	2,2%
Contrats de louage de services	5 345	7 032	7 032	6 159	(873)	-12,4%
Stagiaires				439	439	
Sous-total A	376 135	406 785	406 785	400 658	(6 127)	-1,5%
Non affecté		7 243	4 851	4 878*	26	0,5%
Total A	376 135	414 028	411 637	405 536	(6 101)	-1,5%
<b>B. Autres ressources</b>						
<i>Voyages et bourses</i>						
Missions de fonctionnaires	14 294	13 852	13 852	14 237	385	2,8%
Voyages de tiers	17 323	26 890	26 890	24 956	(1 934)	-7,2%
Bourses	3 256	5 427	5 427	3 601	(1 826)	-33,7%
<i>Services contractuels</i>						
Conférences	4 532	6 565	6 565	6 474	(91)	-1,4%
Honoraires d'experts	1 626	3 517	3 517	3 721	204	5,8%
Publications	493	2 341	2 341	1 501	(840)	-35,9%
Autres	44 779	67 335	67 335	84 046	16 712	24,8%
<i>Dépenses de fonctionnement</i>						
Locaux et entretien	51 829	62 003	60 522	54 614	(5 908)	-9,8%
Communications et autres	11 170	9 508	9 508	12 341	2 834	29,8%
<i>Matériel et fournitures</i>						
Mobilier et matériel	2 902	5 579	5 579	6 349	770	13,8%
Fournitures	4 276	7 936	7 936	8 719	782	9,9%
Sous-total B	156 480	210 952	209 471	220 558	11 087	5,3%
Non affecté		5 239	5 239	2 306*	(2 934)	-56,0%
Total B	156 480	216 191	214 710	222 864	8 154	3,8%
<b>TOTAL</b>	<b>532 615</b>	<b>630 219</b>	<b>626 347</b>	<b>628 400</b>	<b>2 053</b>	<b>0,3%</b>

\* Le montant de 4,6 millions sera imputé à ces rubriques (ressources non affectées) pour la mise en œuvre de cinq recommandations du Plan d'action pour le développement (recommandations n<sup>os</sup> 2, 5, 8, 9 et 10).

	Budget approuvé retraité 2008-2009			Budget 2008-2009 révisé			Différence entre le budget révisé et le budget approuvé			
	Ressources en personnel	Autres ressources	Total	Ressources en personnel	Autres ressources	Total	Ressources en personnel	Autres ressources	Total	%
<b>I</b>	<b>Évolution équilibrée du cadre normatif international de la propriété intellectuelle</b>									
1 Brevets, promotion de l'innovation et transfert de technologie	5 294	2 023	7 317	5 202	1 938	7 140	(92)	(85)	(177)	-2,4%
2 Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques	1 609	2 273	3 882	1 989	1 814	3 803	380	(459)	(79)	-2,0%
3 Droit d'auteur et droits connexes	9 178	3 397	12 575	10 176	3 275	13 450	998	(123)	875	7,0%
4 Savoirs traditionnels, expressions culturelles traditionnelles et ressources génétiques	3 458	2 594	6 052	3 999	3 120	7 118	540	526	1 066	17,6%
<i>Sous-total objectif stratégique I</i>	19 539	10 287	29 826	21 365	10 146	31 511	1 826	(141)	1 685	5,7%
<b>II</b>	<b>Prestation de services mondiaux de propriété intellectuelle de premier ordre</b>									
5 Système du PCT	136 148	46 350	182 498	125 046	56 356	181 402	(11 102)	10 006	(1 096)	-0,6%
6 Systèmes de Madrid, La Haye et Lisbonne	49 138	11 035	60 173	46 394	14 786	61 180	(2 744)	3 751	1 007	1,7%
7 Arbitrage, médiation et noms de domaine	5 861	2 175	8 036	7 632	1 302	8 934	1 771	(873)	899	11,2%
<i>Sous-total objectif stratégique II</i>	191 147	59 560	250 707	179 073	72 444	251 517	(12 075)	12 884	809	0,3%
<b>III</b>	<b>Favoriser l'utilisation de la propriété intellectuelle au service du développement</b>									
8 Coordination du Plan d'action pour le développement	3 075	2 312	5 387	3 102	2 312	5 414	27	-	27	0,5%
9 Afrique, pays arabes, Asie et Pacifique, pays d'Amérique latine et des Caraïbes, pays les moins avancés	27 174	19 201	46 375	28 854	19 206	48 060	1 680	4	1 685	3,6%
10 Coopération avec certains pays d'Europe et d'Asie	3 560	1 884	5 444	3 381	2 224	5 604	(179)	340	160	2,9%
11 Académie de l'OMPI	2 734	4 611	7 345	3 247	5 612	8 859	513	1 001	1 514	20,6%
<i>Sous-total objectif stratégique III</i>	36 542	28 008	64 550	38 584	29 353	67 937	2 042	1 345	3 387	5,2%
<b>IV</b>	<b>Coordination et développement de l'infrastructure mondiale en matière de propriété intellectuelle</b>									
12 Classifications internationales dans le domaine des marques et des dessins et modèles industriels	1 078	123	1 201	536	388	924	(542)	265	(277)	-23,1%
13 Classification des brevets et normes de propriété industrielle de l'OMPI	6 176	1 081	7 257	6 483	1 588	8 071	306	507	813	11,2%
14 PATENTSCOPE® et services connexes en matière de brevets	2 333	1 200	3 533	4 511	2 367	6 878	2 179	1 167	3 345	94,7%
15 Modernisation des offices de propriété intellectuelle	2 836	1 959	4 795	3 324	2 110	5 435	488	151	639	13,3%
<i>Sous-total objectif stratégique IV</i>	12 423	4 363	16 786	14 855	6 453	21 307	2 431	2 089	4 521	26,9%
<b>V</b>	<b>Source de références mondiale pour l'information et l'analyse en matière de propriété intellectuelle</b>									
16 Études, statistiques et analyse économiques	-	-	-	1 285	301	1 586	1 285	301	1 586	n/a
<i>Sous-total objectif stratégique V</i>	-	-	-	1 285	301	1 586	1 285	301	1 586	n/a
<b>VI</b>	<b>Coopération internationale pour le respect de la propriété intellectuelle</b>									
17 Promouvoir le respect de la propriété intellectuelle	2 443	878	3 321	2 016	906	2 922	(426)	28	(399)	-12,0%
<i>Sous-total objectif stratégique VI</i>	2 443	878	3 321	2 016	906	2 922	(426)	28	(399)	-12,0%
<b>VII</b>	<b>Propriété intellectuelle et enjeux mondiaux</b>									
18 Propriété intellectuelle et défis mondiaux	420	260	680	989	466	1 455	570	206	776	114,1%
<i>Sous-total objectif stratégique VII</i>	420	260	680	989	466	1 455	570	206	776	114,1%
<b>VIII</b>	<b>Interface de communication dynamique entre l'OMPI, ses Etats membres et l'ensemble des parties prenantes</b>									
19 Communications	11 209	1 758	12 967	11 335	1 845	13 179	125	87	212	1,6%
20 Bureaux extérieurs et relations extérieures	7 235	2 230	9 465	7 238	2 406	9 644	3	176	179	1,9%
<i>Sous-total objectif stratégique VIII</i>	18 444	3 988	22 432	18 572	4 251	22 823	128	263	391	1,7%
<b>IX</b>	<b>Structure d'appui administratif et financier efficace permettant à l'OMPI d'exécuter ses programmes</b>									
21 Direction générale	10 527	1 014	11 541	11 209	2 312	13 520	681	1 298	1 979	17,1%
22 Gestion des finances, du budget et du programme	15 710	1 551	17 261	15 657	1 635	17 292	(53)	84	31	0,2%
23 Gestion et mise en valeur des ressources humaines	15 171	4 096	19 267	15 291	3 506	18 797	120	(590)	(470)	-2,4%
24 Services d'appui administratif	17 692	40 830	58 521	19 431	38 564	57 995	1 740	(2 266)	(526)	-0,9%
25 Techniques de l'information et de la communication	20 288	22 950	43 238	21 266	25 317	46 583	978	2 367	3 345	7,7%
26 Audit et supervision internes	2 704	718	3 422	2 539	718	3 257	(165)	-	(165)	-4,8%
27 Services de conférences et services linguistiques	31 617	12 217	43 833	30 847	9 834	40 681	(769)	(2 383)	(3 152)	-7,2%
28 Sécurité	3 129	6 428	9 556	7 296	9 972	17 268	(453)	868	415	4,3%
29 Nouvelle construction	361	6 378	6 739	382	4 548	4 930	21	(1 830)	(1 809)	-26,8%
<i>Sous-total objectif stratégique IX</i>	117 198	96 181	213 379	119 297	93 730	213 027	2 099	(2 451)	(352)	-0,2%
Dépenses engagées en 2008 pour des activités abandonnées en 2009	8 629	5 946	14 575	4 622	2 509	7 130	(4 008)	(3 437)	(7 445)	-51,1%
<b>Total</b>	<b>406 785</b>	<b>209 471</b>	<b>616 256</b>	<b>400 658</b>	<b>220 558</b>	<b>621 216</b>	<b>(6 127)</b>	<b>11 087</b>	<b>4 960</b>	0,8%
Non affecté	4 851	5 239	10 091	4 878	2 306	7 184*	26	(2 934)	(2 907)	-28,8%
<b>TOTAL</b>	<b>411 637</b>	<b>214 710</b>	<b>626 347</b>	<b>405 536</b>	<b>222 864</b>	<b>628 400</b>	<b>(6 101)</b>	<b>8 154</b>	<b>2 053</b>	<b>0,3%</b>

\* Le montant de 4,6 millions sera imputé à ces rubriques (ressources non affectées) pour la mise en œuvre de cinq recommandations du Plan d'action pour le développement (recommandations nos 2, 5, 8, 9 et 10).

[Fin de l'annexe II et du document]